

AFRICAN UNION

الإتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

351<sup>ème</sup> REUNION

16 janvier 2013

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/COMM (CCCLI)

COMMUNIQUÉ



## COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a, en sa 351<sup>ème</sup> réunion, tenue le 16 janvier 2013, adopté la décision qui suit sur la situation en Guinée-Bissau:

### **Le Conseil,**

1. **Prend note** du rapport intérimaire de la Présidente de la Commission PSC/PR/2 (CCCLI), et des communications faites par le Commissaire à la paix et à la sécurité, la Commissaire des Affaires politiques de l'UA, la Commissaire aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Représentant spécial de la CEDEAO en Guinée-Bissau et par les Nations unies, ainsi que par le Mozambique qui assure la Présidence en exercice de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et par l'Union européenne (UE);
2. **Rappelle** ses communiqués antérieurs sur la situation en Guinée-Bissau, **exprime son appréciation** pour les efforts soutenus de la CEDEAO et les dirigeants de la région en vue d'accélérer le règlement de la crise qui a résulté du coup d'État du 12 avril 2012. Le Conseil **prend note avec satisfaction** de la contribution positive de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) à la stabilisation de la situation et à la promotion de la confiance, ainsi que de l'aide financière apporté en appui à la réforme du secteur de la sécurité (SSR) et à d'autres activités dans le pays;
3. Se félicite des progrès accomplis par les parties de Guinée-Bissau, en particulier l'accord auquel sont parvenus les partis politiques pour relancer le fonctionnement du Parlement, prolonger le mandat des membres du Parlement jusqu'à la fin de la Transition et pour attribuer les postes vacants au Parlement au parti politique majoritaire qui a repris ses activités au Parlement, en vue de promouvoir le consensus et de l'inclusivité et d'assurer une transition réussie. Le Conseil **félicite** le dynamisme d'un certain nombre d'acteurs locaux, y compris de la société civile, visant à promouvoir le consensus sur les questions clés et permettre à la Guinée-Bissau d'aller de l'avant;
4. **Souligne** la nécessité pour la communauté internationale de se réengager efficacement en Guinée-Bissau en appui aux efforts visant à s'attaquer aux défis à court, moyen/long termes auxquels la Guinée-Bissau est confrontée, en particulier ceux relatifs aux élections et à la conclusion de la Transition, à la RSS, à la lutte contre l'impunité et au trafic de drogue, à la promotion de la réconciliation nationale, à la bonne gouvernance et à la démocratie. Le Conseil **souligne en outre** la nécessité de redynamiser l'économie de la Guinée-Bissau et d'élaborer un programme de mobilisation des ressources, en particulier à travers l'utilisation des ressources naturelles du pays, en appui aux réformes à entreprendre. Le Conseil **souligne également l'impératif** pour la communauté internationale de faire preuve d'unité de but que la situation exige, afin de faciliter et de soutenir plus efficacement les efforts des parties prenantes bissau-guinéennes;

5. **Se félicite** de la réussite, sous la direction de Commission de l'UA, de la Mission conjointe d'évaluation CEDEAO/UA/CPLP/UE/Nations unies entreprise en Guinée-Bissau du 16 au 21 décembre 2012. Le Conseil **souligne** que cette Mission a constitué une étape positive et encourageante vers une approche internationale commune sur la situation en Guinée-Bissau et sur les défis auxquels le pays est confronté. Le Conseil **encourage** les cinq organisations concernées d'accélérer la finalisation du rapport de la Mission conjointe d'évaluation et de faciliter la prise de décision par les organes compétents respectifs. À cet égard, le Conseil **décide** de se réunir à nouveau en février 2013, pour examiner le rapport de la Mission conjointe d'évaluation;
6. **Prend note** de la demande faite par la CEDEAO relative à la levée de la suspension de la participation de la Guinée-Bissau aux activités des organes de l'UA. À cet égard, le Conseil **convient** d'examiner cette demande à la lumière des progrès qui seront réalisés dans le pays ;
7. **Félicite** la CEDEAO d'avoir élaboré un Plan d'action pour la lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest. À cet égard, le Conseil **en appelle** à la communauté internationale pour qu'elle apporte le soutien nécessaire à la mise en œuvre de ce Plan;
8. **Demande** à la Commission, en collaboration avec les partenaires compétents, d'examiner la possibilité d'entreprendre une étude globale sur la question du trafic de drogue et du blanchiment d'argent en Guinée-Bissau, dans la région et sur le continent, en mettant, en particulier, l'accent sur l'étendue, la nature et l'impact de la menace croissante du trafic de drogue et de ses conséquences pour le développement de l'Afrique, en vue de faciliter la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie qui permettrait de lutter contre ce fléau dans toutes ses dimensions;
9. **Décide** de rester activement saisi de la question.

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Peace and Security Collection

---

2013-01-16

# Peace and Security Council 351st Meeting 16 January 2013 Addis Ababa, Ethiopia

Peace and Security

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/5706>

*Downloaded from African Union Common Repository*